

◎全権委員會議（千九百九十四年京都及び千九百九十八年ミネアポリス）において改正された国際電気通信連合条約（千九百九十二年ジュネーブ）を改正する文書（全権委員會議（二千二年マラケシユ）において採択された改正）

（略称）国際電気通信連合条約を改正する文書（二千二年マラケシユ）

平成	十四年	十月	十八日	マラケシユで作成
平成	十六年	一月	一日	効力発生
平成	十六年	六月	二日	国会承認
平成	十六年	六月二十九日		受諾の閣議決定
平成	十六年	七月	二日	受諾書寄託
平成	十六年	七月	二日	公布（条約第六号）
平成	十六年	七月	二日	告示（外務省告示第三百十二号）
平成	十六年	七月	二日	我が国について効力発生

目次

第一部	序	九五
第二条	選挙及び関係事項	九六
第三条	その他の会議及び総会	九六
第四条	理事会	九七
第五条	事務総局	九八
第六条	調整委員会	九九
第八条	無線通信総会	九九
第十条	無線通信規則委員会	九九

第十一条のA	無線通信諮問委員会	一〇〇
第十二条	無線通信局	一〇一
第十三条	世界電気通信標準化総会	一〇二
第十四条のA	電気通信標準化諮問委員会	一〇三
第十五条	電気通信標準化局	一〇三
第十六条	電気通信開発会議	一〇四
第十七条のA	電気通信開発諮問委員会	一〇五
第十八条	電気通信開発局	一〇五
第二章	会議及び総会に関する特別の規定	一〇六
第二十三条	全権委員会への参加の承認	一〇六
第二十四条	無線通信会議への参加の承認	一〇七
第二十五条	無線通信総会、世界電気通信標準化総会及び電気通信開発会議への参加の承認	一〇八
第二十六条から第三十条まで	削除	一〇八
第三十一条	会議のための委任状	一〇九
第三十二条	連合の会議、総会及び会合の一般規則	一〇九
第三十三条	会計	一一〇
第四十二条	この条約の改正に関する規定	一一〇
第二部	効力発生日	一一〇
末文		一一一

全権委員会議（千九百九十四年京都及び千九百九十八年ミネアポリス）において改正された国際電気通信連合条約（千九百九十二年ジュネーブ）を改正する文書（全権委員会議（二千一年マラケシュ）において採択された改正）

序

第一部 序

全権委員会議（千九百九十四年京都及び千九百九十八年ミネアポリス）において改正された国際電気通信連合条約（千九百九十二年ジュネーブ）の関連規定、特に第四十二条の規定に基づき、及び当該関連規定を適用して、国際電気通信連合全権委員会議（二十二年マラケシュ）は、同条約の次の改正を採択した。

国際電気通信連合条約を改正する文書（二十二年マラケシュ）

INSTRUMENT D'AMENDEMENT A
LA CONVENTION
DE L'UNION INTERNATIONALE
DES TELECOMMUNICATIONS
(GENÈVE, 1992)

telle qu'amendée par
la Conférence de plénipotentiaires (Kyoto, 1994)
et par
la Conférence de plénipotentiaires (Minneapolis, 1998)
(Amendements adoptés par la
Conférence de plénipotentiaires (Marrakech, 2002))

CONVENTION
DE L'UNION INTERNATIONALE
DES TELECOMMUNICATIONS
(GENÈVE, 1992)

PARTIE I. Avant-propos

En vertu et en application des dispositions pertinentes de la Convention de l'Union internationale des télécommunications (Genève, 1992) telle qu'amendée par la Conférence de plénipotentiaires (Kyoto, 1994) et par la Conférence de plénipotentiaires (Minneapolis, 1998), et notamment des dispositions de son article 42, la Conférence de plénipotentiaires de l'Union internationale des télécommunications (Marrakech, 2002) a adopté les amendements ci-après à la Convention précitée:

国際電気通信連合条約を改正する文書（二千二年マラケシュ）

選挙及び 関係事項

第一条 選挙及び関係事項

- 一 第一号を次のように改める。
 - (a) 理事会の構成員が理事会の連続する二の通常会期に代表者を出席させなかった場合
- 二 第二号を次のように改める。
 - 2 全権委員会議から全権委員会議までの間において、無線通信規則委員会の委員が辞職し又はその職を行うことができなくなった場合には、事務総局長は、無線通信局長と協議の上、関係地域に属する構成国に理事会の次回の会期における後任者の選挙のための候補者を指名するよう要請する。ただし、理事会の会期の前において又は理事会の会期から次回の全権委員会議までの間において九十日を超えて空席が生ずる場合には、関係構成国は、できる限り速やかに、かつ、九十日以内に、自国民である他の者を後任者として指名するものとし、この後任者は、場合に応じ、理事会又は次回の全権委員会議が選出する新たな委員が就任するまでその職にとどまる。この後任者は、場合に応じ、理事会又は全権委員会議による選挙のための候補者として指名されることのできる。
- 三 第二号を次のように改める。
 - 3 無線通信規則委員会の委員は、同委員会の会合に連続して三回欠席した場合には、その職務を行うことができなくなったものとみなす。事務総局長は、同委員会の議長及び委員並びに関係構成国と協議の上、同委員会に空席が生じている旨を宣言し、第二一号に定める措置をとる。

第三条 その他の会議及び総会

- 四 第四七号を次のように改める。
 - 7 第四二号、第四六号、第一一八号、第一二三号及び第一三八号並びに連合の会議、総会及び会合の一般規則第二六号、第二八号、第二九号、第三一三号及び第三六号の規定に係る協議において、理事会が定める期間内に回答しない構成国は、当該協議に参加しないものとみなし、したがって、過半数の計算においては、考慮に入れない。受領した回答の数が協議を受けた構成国の数の二分の一を超えない場合には、新たな協議を行い、その結果は、投票総数のいかに問わず最終的なものとする。

その他の 会議及び 総会

九六

ARTICLE 2

Elections et questions connexes

- (MOD) 11
- (MOD) 21
- a) lorsqu'un Etat Membre du Conseil ne s'est pas fait représenter à deux sessions ordinaires consécutives du Conseil;
 - 2 Si, dans l'intervalle qui sépare deux Conférences de plénipotentiaires, un membre du Comité démissionne ou vient à être empêché d'exercer ses fonctions, le Secrétaire général, après consultation du directeur du Bureau des radiocommunications, invite les Etats Membres qui font partie de la région intéressée à proposer des candidats pour l'élection d'un remplaçant par le Conseil lors de sa session suivante. Cependant, si la vacance se produit plus de 90 jours avant une session du Conseil ou après la session du Conseil qui précède la Conférence de plénipotentiaires suivante, l'Etat Membre concerné désigne, aussitôt que possible et dans les 90 jours, un autre ressortissant comme remplaçant, qui restera en fonction, selon le cas, jusqu'à l'entrée en fonction du nouveau membre élu par le Conseil ou jusqu'à l'entrée en fonction des nouveaux membres du Comité élus par la Conférence de plénipotentiaires suivante. Le remplaçant pourra être présenté comme candidat à l'élection par le Conseil ou par la Conférence de plénipotentiaires, selon le cas.

MOD 22

- 3 Un membre du Comité du Règlement des radiocommunications est réputé ne plus être en mesure d'exercer ses fonctions lorsqu'il a été absent trois fois consécutives des réunions du Comité. Le Secrétaire général, après consultation du président du Comité, du membre du Comité et de l'Etat Membre concerné, déclare qu'un emploi se trouve vacant au Comité et prend les dispositions prévues au numéro 21 ci-dessus.

ARTICLE 3

Autres conférences et assemblées

MOD 47

- 7 Dans les consultations visées aux numéros 42, 46, 118, 123 et 138 de la présente Convention et aux numéros 26, 28, 29, 31 et 36 des Règles générales régissant les conférences, assemblées et réunions de l'Union, les Etats Membres qui n'ont pas répondu dans le délai fixé par le Conseil sont considérés comme n'ayant pas participé à ces consultations et en conséquence ne sont pris en considération dans le calcul de la majorité. Si le nombre des réponses reçues ne dépasse pas la moitié du nombre des Etats Membres consultés, on procède à une nouvelle consultation dont le résultat est déterminant quel que soit le nombre de suffrages exprimés.

五七 第五七号を次のように改める。
 6 理事会の構成員が国際連合開発計画の作成する一覧表において開発途上国に属する場合には、当該構成員の代表者が理事会の会期においてその職務を行うために要する旅行、滞在及び保険に関する費用に限り、連合が負担する。

六〇A 第六〇A号を次のように改める。
 9の二 理事会の構成員でない構成国は、事務総局長にあらかじめ通知した上で、一人のオブザーバーを理事会並びにその委員会及び作業部会の会合に自らの費用で派遣することができる。オブザーバーは、その会合において投票権を有しない。

六〇B 第六〇A号の次に次のように加える。
 部門構成員は、理事会並びにその委員会及び作業部会の会合に、オブザーバーとして、理事会の定める条件（当該オブザーバーの人数及びその任命の手續に関する条件を含む。）に従って出席することができる。

六一A 第六一号の次に次のように加える。
 10の二 理事会は、全権委員会議が採択した会計上の限度額を常に尊重しつつ、必要に応じて、業務計画の構成員に通知することができ。

六一B 10の三 理事会は、その内部規則を定める。

六一A 第六二号の次に次のように加える。
 (1) 憲章第七四A号に定めるところにより事務総局長が提供する戦略計画のための具体的な資料を受領し及びその資料について検討し、次回の全権委員会議の前に開催される理事会であつて直近のものに一回先立つ理事会の通常会期において構成国、部門構成員及び各部門の諮問委員会からの意見を参考として新たな戦略計画案の作成を開始し、並びに当該全権委員会議の遅くとも四箇月前までに調整された新たな戦略計画案を作成すること。

ARTICLE 4
 Le Conseil

MOD 57 6 Seuls les frais de voyage, de subsistance et d'assurance engagés par le représentant de chacun des Etats Membres du Conseil appartenant à la catégorie des pays en développement, dont la liste est établie par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), pour exercer ses fonctions aux sessions du Conseil, sont à la charge de l'Union.

MOD 60A 9bis Un Etat Membre qui n'est pas Etat Membre du Conseil peut, s'il en avise préalablement le Secrétaire général, envoyer à ses frais un observateur à des séances du Conseil, de ses commissions et de ses groupes de travail. Un observateur n'a pas le droit de vote.

ADD 60B Sous réserve des conditions fixées par le Conseil, y compris en ce qui concerne le nombre et les modalités de leur désignation, les Membres des Secteurs peuvent être représentés en qualité d'observateurs aux séances du Conseil, de ses commissions et de ses groupes de travail.

ADD 61A 10bis Tout en respectant en tout temps les limites financières telles qu'adoptées par la Conférence de plénipotentiaires, le Conseil peut, au besoin, réexaminer et mettre à jour le plan stratégique qui forme la base des plans opérationnels correspondant et informer les Etats Membres et les Membres des Secteurs en conséquence.

ADD* 61B 10ter Le Conseil établit son propre règlement intérieur.

ADD 62A 1) reçoit et examine les données concrètes pour la planification stratégique qui sont fournies par le Secrétaire général comme indiqué au numéro 74A de la Constitution et, au cours de l'avant-dernière session ordinaire du Conseil, programmée avant la prochaine Conférence de plénipotentiaires, engage l'établissement d'un projet de nouveau plan stratégique pour l'Union, en s'appuyant sur les contributions des Etats Membres et des Membres des Secteurs, ainsi que celles des groupes consultatifs des Secteurs et établit un projet de nouveau plan stratégique coordonné quatre mois au plus tard avant la Conférence de plénipotentiaires.

六二 B (2) 連合の戦略計画及び財政計画並びに各部門及び事務総局の業務計画の作成に関する日程を定め、並びにこれらの計画の間に適切な相互関係を持たせること。

七三 第七二号を次のように改める。

(7) 憲章第五〇号の規定に係る全権委員会議の決定及び憲章第五一号の規定に従って同会議が定める会計上の限度額を考慮して、連合の二年予算を審査し及び決定し、並びにその次の二年の期間に係る予算の見積書（第一〇一号の規定に基づき事務総局長が作成する会計報告に含まれる。）を検討すること。理事会は、できる限りの節減を行うことを旨とし、他方、できる限り速やかに満足すべき結果を得ることが連合の責務であることに留意する。この場合において、理事会は、連合の戦略計画において明らかにされる全権委員会議が確立した優先順位、第八六号に規定する事務総局長による報告において表明される調整委員会の意見及び第一〇一号に規定する会計報告を考慮に入れる。

七九 第七九号を次のように改める。

(3) 憲章、この条約及び業務規則に規定されておらず、かつ、次の権限のある会議まで解決を待つことができない問題を暫定的に処理するため、構成国の過半数の同意を得て、必要かつ適切な措置をとること。

八一 第八一号を次のように改める。

(15) 会期の後三十日以内に、業務の概要記録及び有用と認めるすべての文書を構成国に送付すること。

事務総局

第五条 事務総局

八七 A 第八七 A号を次のように改める。

(d)(2) 戦略計画に適合する事務総局の職員が行う活動の四年間の業務計画（全権委員会議が承認した財政計画を十分に考慮に入れた会計上の影響を含む。）であって、次の年及びその後の三年間を対象とするものを毎年作成すること。この四年間の業務計画については、三部門のすべての諮問委員会が検討し、並びに理事会が毎年審査し及び承認する。

ADD 62B

2) établit un calendrier pour l'élaboration des plans stratégiques et financiers de l'Union ainsi que des plans opérationnels de chaque Secteur et du Secrétariat général de façon à assurer une coordination appropriée entre ces plans;

MOD 73

7) examine et arrête le budget biennal de l'Union et examine le budget prévisionnel (inclus dans le rapport de gestion financière élaboré par le Secrétaire général conformément au numéro 101 de la présente Convention) pour le cycle de deux ans suivi d'un exercice budgétaire donné, compte tenu des décisions de la Conférence de plénipotentiaires concernant le numéro 50 de la Constitution et des limites financières fixées par ladite Conférence conformément aux dispositions du numéro 51 de la Constitution; il réalise toutes les économies possibles, mais garde à l'esprit l'obligation faite à l'Union d'obtenir des résultats satisfaisants aussi rapidement que possible. Ce faisant, le Conseil tient compte des priorités fixées par la Conférence de plénipotentiaires, telles qu'elles sont exposées dans le plan stratégique de l'Union, des vues du Comité de coordination exposées dans le rapport du Secrétaire général dont il est question au numéro 86 de la présente Convention, et du rapport de gestion financière mentionné au numéro 101 de la présente Convention;

MOD 79

13) prend toutes les dispositions nécessaires, après accord de la majorité des Etats Membres, pour résoudre à titre provisoire les cas non prévus dans la Constitution, dans la présente Convention et dans les Règlements administratifs, pour la solution desquels il n'est plus possible d'attendre la conférence compétente suivante;

MOD 81

15) envoie aux Etats Membres, dans un délai de trente jours après chacune de ses sessions, des comptes rendus succincts de ses travaux, ainsi que tous documents qu'il juge utiles;

ARTICLE 5

Secrétariat général

MOD 87A

d)is) établit chaque année un plan opérationnel glissant de quatre ans des activités que doit entreprendre le personnel du Secrétariat général conformément au Plan stratégique, couvrant l'année suivante et les trois années d'après, assorti des incidences financières, compte dûment tenu du Plan financier tel qu'il a été approuvé par la Conférence de plénipotentiaires; ce plan opérationnel de quatre ans est examiné par les groupes consultatifs des trois Secteurs et est examiné et approuvé, chaque année, par le Conseil;

調整委員
会

第六条 調整委員会

- 第一一一号を次のように改める。
4 調整委員会の業務に関して作成される報告は、請求に基づいて理事会の構成員に提供される。

第八条 無線通信総会

無線通信
総会

- 第一一九号の次に次のように加える。
一一九 A 1の二 無線通信総会は、憲章第一四五A号の規定に従い、無線通信部門の活動の管理のための作業の方法及び手続を採択する権限を有する。

- 第一三六号の次に次のように加える。
一三六 A (7) 他の部会を存続させ、廃止し又は設置する必要性について決定し、並びに当該他の部会の議長及び副議長を任命すること。
一三六 B (8) 第一三六A号に規定する部会の付託事項を定めること。当該部会は、問題又は勧告を採択しなす。

- 第一三七A号を次のように改める。
一三七 A 4 無線通信総会は、その権限内の特定の問題（無線通信規則に含まれる手続に関するものを除く。）を、その問題について必要とされる措置を示して無線通信諮問委員会に付託することができる。

第十条 無線通信規則委員会

無線通信
規則委員
会

- 第一四〇号を次のように改める。
1 四〇 2 無線通信規則委員会は、憲章第十四条に定める任務を行うほか、次のことを行う。

- (1) 一又は二以上の関係主管庁の請求により、有害な混信の事案の調査に関する無線通信局長の報告を審査し、必要な勧告を作成すること。
(2) また、無線通信局から独立して、一又は二以上の関係主管庁の請求により、周波数割当てに関して無線通信局が行った決定に対する不服申立てを審査すること。

ARTICLE 6

Comité de coordination

- (MOD) III 4 Un rapport sur les travaux du Comité de coordination est établi et communiqué sur demande aux Etats Membres du Conseil.

ARTICLE 8

Assemblée des radiocommunications

- ADD 129A 1bis L'assemblée des radiocommunications est habilitée à adopter les méthodes et procédures de travail applicables à la gestion des activités du Secteur, conformément au numéro 145A de la Constitution.

- ADD 136A 7) décide s'il y a lieu de maintenir, de dissoudre ou de créer d'autres groupes, dont elle désigne les présidents et vice-présidents;

- ADD 136B 8) établit le mandat des groupes dont il est question au numéro 136A ci-dessus, lesquels n'adoptent ni questions ni recommandations.

- MOD 137A 4 Une assemblée des radiocommunications peut confier au Groupe consultatif des radiocommunications des questions spécifiques relevant de son domaine de compétence, sauf celles relatives aux procédures contenues dans le Règlement des radiocommunications, en indiquant les mesures à prendre concernant ces questions.

ARTICLE 10

Comité du Règlement des radiocommunications

- MOD 140 2 Outre les fonctions énoncées à l'article 14 de la Constitution, le Comité:

- 1) examine les rapports du Directeur du Bureau des radiocommunications concernant l'étude, à la demande d'une ou de plusieurs des administrations intéressées, des cas de brouillages préjudiciables et élabore les recommandations nécessaires;

- 2) examine en outre les appels des décisions prises par le Bureau des radiocommunications en ce qui concerne les assignations de fréquence, indépendamment du Bureau, à la demande d'une ou de plusieurs des administrations intéressées.

国際電気通信連合条約を改正する文書（二千二年マラケシュ）

100

一四一 第一四一号を次のように改める。
3 無線通信規則委員会の委員は、顧問の資格で無線通信会議に参加する。この場合において、委員は、自国の代表団の一員としてこの会議に参加してはならない。

一四一 A 第一四一号の次に次のように加える。
3の二 無線通信規則委員会が指名した二名の委員は、顧問の資格で全権委員会議及び無線通信総会に参加する。この場合において、同委員会が指名した二名の委員は、自国の代表団の一員としてこれらの会議又は総会に参加してはならない。

一四二 A 第一四二号の次に次のように加える。
4の二 無線通信規則委員会の委員は、憲章及びこの条約に定める連合のための任務を遂行する間又は連合のための職務を行う間、構成国における国内法令又は他の適用される法令の関連規定に定めるところにより、当該構成国が連合の選出された役員に与えるものと同等の職務上の特権及び免除を享受する。このような職務上の特権及び免除は、連合の目的のために委員に与えられるものであって、委員個人の利益のために与えられるものではない。連合は、委員に与えられた免除について、その免除が司法の適正な運営に反するものであり、かつ、当該免除を放棄することが連合の利益を害しないことを認めるときはいつでも、当該免除を放棄することができ、また、放棄しなければならぬ。

一四五 第一四五号を次のように改める。
(2) 無線通信規則委員会は、通常一年に四回を限度として、五日以内の期間で、原則として連合の所在地において会合する。その会合には、少なくとも委員の三分の二が出席していなければならない。同委員会は、最新の通信手段により、その任務を行うことができる。ただし、検討される事項により同委員会が必要と認めるときは、同委員会は、会合の数を増加させることができる。また、例外的に会合を一週間以内の期間とする（ことができる）。

第十一条の A 無線通信諮問委員会

一六〇 A 第一六〇 A号を次のように改める。
1 無線通信諮問委員会は、構成国の主管庁の代表者、部門構成員の代表者並びに研究委員会及び他の部の議長に開放するものとし、無線通信局長を通じて行動する。

無線通信
諮問委員
会

MOD 141

3 Les membres du Comité doivent participer, à titre consultatif, aux conférences des radiocommunications. Dans ce cas, ils ne sont pas autorisés à participer à ces conférences en qualité de membres de leur délégation nationale.

ADD 141A

3bis Deux membres du Comité, désignés par le Comité, doivent participer, à titre consultatif, aux Conférences de plénipotentiaires et aux assemblées des radiocommunications. Dans ces cas, les deux membres désignés par le Comité ne sont pas autorisés à participer à ces conférences ou assemblées en qualité de membres de leur délégation nationale.

ADD 142A

4bis Les membres du Comité, lorsqu'ils exercent leurs fonctions au service de l'Union, telles qu'elles sont définies dans la Constitution et la Convention, ou lorsqu'ils accomplissent des missions pour cette dernière, jouissent de privilèges et immunités fonctionnels équivalents à ceux qui sont accordés aux fonctionnaires élus de l'Union par chaque Etat Membre, sous réserve des dispositions pertinentes de la législation nationale ou des autres législations applicables dans chaque Etat Membre. Ces privilèges et immunités fonctionnels sont accordés aux membres du Comité dans l'intérêt de l'Union et non en vue de leur avantage personnel. L'Union pourra et devra lever l'immunité accordée à un membre du Comité dans tous les cas où elle estimera que cette immunité générerait la bonne administration de la justice et qu'il est possible d'y renoncer sans porter atteinte aux intérêts de l'Union.

MOD 145

2) Le Comité tient normalement quatre réunions par an au plus, d'une durée de cinq jours au plus, généralement au siège de l'Union, réunions au cours desquelles au moins les deux tiers de ses membres doivent être présents. Il peut s'acquitter de ses tâches à l'aide de moyens modernes de communication. S'il le juge nécessaire et selon les questions à examiner, le Comité peut tenir davantage de réunions et, à titre exceptionnel, les réunions peuvent durer jusqu'à deux semaines.

ARTICLE 11A

Groupe consultatif des radiocommunications

MOD 160A

1 Le Groupe consultatif des radiocommunications est ouvert à la participation des représentants des administrations des Etats Membres et des représentants des Membres du Secteur ainsi que des présidents des commissions d'études et autres groupes; il agit par l'intermédiaire du directeur.

- 第一六〇C号を次のように改める。
- 一六〇C (1) 無線通信会議の準備、無線通信総会、研究委員会及び他の部会に関する優先順位、計画、運用、財政事項及び戦略並びに連合の会議、無線通信総会又は理事会が指定する特定の問題を検討すること。
- 一六〇CA 第一六〇C号の次に次のように加える。
(102) 業務計画に定める目標のうち無線通信局が達成しなかった又は達成することができなかったものが含まれる分野を明らかにするため直前の期間の当該計画の実施状況について検討し、及び必要なる是正措置をとるよう無線通信局長に助言を与えること。
- 一六〇I 第一六〇I号の次に次のように加える。
(7) 無線通信総会のため、第一三七A号の規定に基づいて付託された問題について報告書を作成し、同総会に提出するため当該報告書を無線通信局長に送付すること。
- 第十二条 無線通信局
- 一六四 第一六四号を次のように改める。
(a) 無線通信研究委員会、他の部会及び無線通信局の準備作業を調整し、その準備作業の結果を構成国及び部門構成員に通報し、構成国及び部門構成員の意見を取りまとめ、並びに総合的な報告を無線通信会議に提出すること。その報告には、規制の性質を有する提案を含めることが必要。
- 一六五 第一六五号を次のように改める。
(b) 無線通信会議、無線通信総会、無線通信研究委員会及び他の部会の討議に、権利として、ただし顧問の資格で、参加すること。無線通信局長は、無線通信会議及び無線通信部門の公合の準備に不可欠なすべての措置をとるものとし、その措置をとるに当たっては、第九四号の規定により事務総局及び必要な場合には連合のその他の部門と協議し、並びにその準備に関して理事会が与えた指示に妥当な考慮を払う。
- 一六九 第一六九号を次のように改める。
(b) すべての構成国に無線通信規則委員会の手続規則を通知し、同規則に関して主管庁が提出した意見をとりまとめ、及びその意見を同委員会に提出すること。
- 一七〇 第一七〇号を次のように改める。
(c) 無線通信規則の関連規定、地域的な合意及び関連する手続規則を適用するに当たり、主管庁が提供した情報を処理し、必要な場合には、それらの情報を適当な形式によって公表するための準備を行うこと。

- MOD 160C 1) examine les priorités, les programmes, les opérations, les questions financières et les stratégies concernant les assemblées des radiocommunications, les commissions d'études et autres groupes et la préparation des conférences des radiocommunications, ainsi que toute question particulière que lui confie une conférence de l'Union, une assemblée des radiocommunications ou le Conseil;
- ADD 160CA 1bis) examine la mise en oeuvre du plan opérationnel de la période précédente, afin de déterminer les domaines dans lesquels le Bureau n'a pas atteint ou n'a pas pu atteindre les objectifs fixés dans ce plan, et conseille au directeur de prendre les mesures correctives nécessaires;
- ADD 160I 7) élabore un rapport à l'intention de l'Assemblée des radiocommunications sur les questions qui lui ont été confiées conformément au numéro 137A de la présente Convention et le transmet au Directeur pour soumission à l'Assemblée.

ARTICLE 12

Bureau des radiocommunications

- MOD 164 a) coordonne les travaux préparatoires des commissions d'études et autres groupes et du Bureau, communique aux Etats Membres et aux Membres du Secteur les résultats de ces travaux, recueille leurs commentaires et soumet un rapport de synthèse à la conférence, qui peut inclure des propositions d'ordre réglementaire;
- MOD 165 b) participe de droit mais, à titre consultatif, aux délibérations des conférences des radiocommunications; de l'Assemblée des radiocommunications et des commissions d'études des radiocommunications et autres groupes. Le directeur prend toutes les mesures qui s'imposent pour la préparation des conférences des radiocommunications et des réunions du Secteur des radiocommunications en consultant le Secrétariat général conformément aux dispositions du numéro 94 de la présente Convention et, si nécessaire, les autres Secteurs de l'Union, et en tenant dûment compte des directives du Conseil relatives à l'exécution de cette préparation;
- MOD 169 b) communique à tous les Etats Membres les règles de procédure du Comité, recueille les observations présentées par les administrations à ce sujet et les soumet au Comité du Règlement des radiocommunications;
- MOD 170 c) traite les renseignements communiqués par les administrations en application des dispositions pertinentes du Règlement des radiocommunications et des accords régionaux ainsi que des Règles de procédure associées et les prépare, le cas échéant, aux fins de publication sous une forme appropriée;

国際電気通信連合条約を改正する文書（二千二年マラケシュ）

一七五 第一七五号を次のように改める。
 (3) 無線通信研究委員会及び他の部会の業務を調整し、並びにその業務を組織する(1)(b)。

一七五B 第一七五B号を次のように改める。
 (b) 無線通信研究委員会及び他の部会の業務への開発途上国の参加を容易にするため、実質的な措置をと(1)(a)。

一八〇 第一八〇号を次のように改める。
 (d) 世界無線通信会議に提出する報告において、前回の同会議の後の無線通信部門の活動を報告すること。世界無線通信会議が予定されない場合には、前回の同会議の後の同部門の活動に関する報告を理事会上に提出し、並びに参考のため構成国及び部門構成員に提出する。

一八一A 第一八一A号を次のように改める。
 (f) 無線通信部門全体を支援するために無線通信局が行う活動の四年間の業務計画（会計上の影響を含む。）であって、次の年及びその後の三年間を対象とするものを毎年作成すること。この四年間の業務計画については、第十一条のAの規定に従い無線通信諮問委員会が検討し、並びに理事会が毎年審査し及び承認する。

第十三条 世界電気通信標準化総会

世界電気通信標準化総会

一八四A 第一八四号の次に次のように加える。
 1の二 世界電気通信標準化総会は、憲章第一四五A号の規定に従い、電気通信標準化部門の活動の管理のための作業の方法及び手続を採択する権限を有する。

一九一の二 第一九一号の次に次のように加える。
 (f) 他の部会を存続させ、廃止し又は設置する必要性について決定し、並びに当該他の部会の議長及び副議長を任命すること。
 (g) 第一九一の二号に規定する部会の付託事項を定めること。当該部会は、問題又は勧告を採択しない。

MOD 175 3) coordonne les travaux des commissions d'études des radiocommunications et autres groupes et est responsable de l'organisation de ces travaux.

MOD 175B 3ter) prend des mesures concrètes pour faciliter la participation des pays en développement aux travaux des commissions d'études des radiocommunications et autres groupes.

MOD 180 d) rend compte, dans un rapport présenté à la conférence mondiale des radiocommunications, de l'activité du Secteur depuis la dernière conférence; si aucune conférence mondiale des radiocommunications n'est prévue, un rapport sur l'activité du Secteur pendant la période suivant la dernière conférence est soumis au Conseil et, pour information, aux Etats Membres et aux Membres du Secteur.

MOD 181A f) établit chaque année un plan opérationnel glissant de quatre ans qui couvre l'année suivante et les trois années d'après, assorti des incidences financières des activités que doit entreprendre le Bureau pour aider le Secteur dans son ensemble; ce plan opérationnel de quatre ans est examiné par le Groupe consultatif des radiocommunications conformément à l'article 11A de la présente Convention et est examiné et approuvé, chaque année, par le Conseil.

ARTICLE 13

Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications

ADD 184A 1bis) L'assemblée mondiale de normalisation des télécommunications est habilitée à adopter les méthodes et procédures de travail applicables à la gestion des activités du Secteur, conformément au numéro 145A de la Constitution.

ADD 191bis f) décide s'il y a lieu de maintenir, de dissoudre ou de créer d'autres groupes, dont elle désigne les présidents et les vice-présidents;

ADD 191ter g) établit le mandat des groupes dont il est question au numéro 191bis ci-dessus lesquels n'adoptent ni questions ni recommandations.

一九一B

第一九一B号を次のように改める。
5 世界電気通信標準化総会については、同総会が開催される国の政府が指名した議長が主宰し、同総会が連合の所在地において開催されるときは、同総会で選出された議長が主宰する。議長は、同総会で選出された副議長によって補佐される。

第十四条のA 電気通信標準化諮問委員会

一九七C

第一九七C号を次のように改める。
1 電気通信標準化諮問委員会は、構成国の主管庁の代表者、部門構成員の代表者並びに研究委員会及び他の部会の議長に開放する。

一九七EA

第一九七E号の次に次のように加える。
(102) 業務計画に定める目標のうち電気通信標準化局が達成しなかった又は達成するに十分なできなかったものが含まれる分野を明らかにするため直前の期間の当該計画の実施状況について検討し、及び必要なるは正措置をとるよう電気通信標準化局長に助言を与えること。

第十五条 電気通信標準化局

二〇〇

第二〇〇号を次のように改める。
(a) 電気通信標準化研究委員会及び他の部会の議長と協議の上、世界電気通信標準化総会が承認した作業計画を毎年最新のものとすること。

二〇一

第二〇一号を次のように改める。
(b) 世界電気通信標準化総会、電気通信標準化研究委員会及び他の部会の討議に、権利として、ただし顧問の資格で、参加すること。電気通信標準化局長は、電気通信標準化部門の総会及び会合の準備に不可欠なすべての措置をとるものとし、その措置をとるに当たっては、第九四号の規定により事務総局及び必要な場合には連合のその他の部門と協議し、並びにその準備に関して理事会が与えた指示に妥当な考慮を払う。

MOD 191B

5 L'assemblée mondiale de normalisation des télécommunications est présidée par un président désigné par le gouvernement du pays où la réunion a lieu ou, lorsque cette réunion se tient au siège de l'Union, par un président élu par l'assemblée elle-même; le président est assisté de vice-présidents élus par l'assemblée.

ARTICLE 14A

Groupe consultatif de la normalisation
des télécommunications

MOD 197C

1 Le Groupe consultatif de la normalisation des télécommunications est ouvert à la participation des représentants des administrations des Etats Membres et des représentants des Membres du Secteur ainsi que des présidents des commissions d'études et autres groupes.

ADD 197EA

1bis) examine la mise en oeuvre du plan opérationnel de la période précédente, afin de déterminer les domaines dans lesquels le Bureau n'a pas atteint ou n'a pas pu atteindre les objectifs fixés dans ce plan, et conseille au directeur de prendre les mesures correctives nécessaires;

ARTICLE 15

Bureau de la normalisation des télécommunications

MOD 200

a) met à jour chaque année, en concertation avec les présidents des commissions d'études de la normalisation des télécommunications et autres groupes, le programme de travail approuvé par l'assemblée mondiale de normalisation des télécommunications;

MOD 201

b) participe de droit mais à titre consultatif aux délibérations des assemblées mondiales de normalisation des télécommunications et des commissions d'études de la normalisation des télécommunications et autres groupes. Le directeur prend toutes les mesures qui s'imposent pour la préparation des assemblées et des réunions du Secteur de la normalisation des télécommunications en consultant le Secrétariat général conformément aux dispositions du numéro 94 de la présente Convention et, si nécessaire, les autres Secteurs de l'Union, et en tenant dûment compte des directives du Conseil relatives à l'exécution de cette préparation;

第二〇五A号を次のように改める。
 (g) 電気通信標準化部門全体を支援するために電気通信標準化局が行う活動の四年間の業務計画（会計上の影響を含む。）であって、次の年及びその後の三年間を対象とするものを毎年作成すること。この四年間の業務計画については、第十四条のAの規定に従い電気通信標準化諮問委員会が検討し、並びに理事会が毎年審査し及び承認する。

第十六条 電気通信開発会議

第二〇七号の次に次のように加える。
 世界電気通信開発会議は、憲章第一四五A号の規定に従い、電気通信開発部門の活動の管理のための作業の方法及び手続を採択する権限を有する。

第二〇九号の次に次のように加える。
 (a02) 世界電気通信開発会議は、他の部会を存続させ、廃止し又は設置する必要性について決定し、並びに当該他の部会の議長及び副議長を任命する。
 (a03) 世界電気通信開発会議は、第二〇九A号に規定する部会の付託事項を定める。当該部会は、問題又は勧告を採択しない。
 第二一〇号を次のように改める。
 (b) 地域電気通信開発会議は、関係地域のニーズ及び特性を考慮して、電気通信の開発に関連する問題及び優先順位を検討する。同会議は、また、世界電気通信開発会議に勧告を提出する^{(a)及び(b)}。

第二一三A号を次のように改める。
 3 電気通信開発会議は、その権限内の特定の問題を、望ましいとされる措置を示して電気通信開発諮問委員会に付託することができる。

MOD 205A g) établit chaque année un plan opérationnel glissant de quatre ans qui couvre l'année suivante et les trois années d'après, assorti des incidences financières des activités que doit entreprendre le Bureau pour aider le Secteur dans son ensemble; ce plan opérationnel de quatre ans est examiné par le Groupe consultatif de la normalisation des télécommunications conformément à l'article 14A de la présente Convention et est examiné et approuvé, chaque année, par le Conseil;

ARTICLE 16
 Conférences de développement
 des télécommunications

ADD 207A La conférence mondiale de développement des télécommunications est habilitée à adopter les méthodes et procédures de travail applicables à la gestion des activités du Secteur conformément au numéro 145A de la Constitution.

ADD 209A *abis*) décide s'il y a lieu de maintenir, de dissoudre ou de créer d'autres groupes, dont elle désigne les présidents et les vice-présidents;
ADD 209B *ater*) établit le mandat des groupes dont il est question au numéro 209A ci-dessus, lesquels n'adoptent ni questions ni recommandations.

MOD 210 b) les conférences régionales de développement des télécommunications examinent les questions et les priorités relatives au développement des télécommunications, compte tenu des besoins et des caractéristiques de la région concernée; elles peuvent aussi soumettre des recommandations aux conférences mondiales de développement des télécommunications;

MOD 213A 3 Une conférence de développement des télécommunications peut confier au Groupe consultatif pour le développement des télécommunications des questions spécifiques relevant de son domaine de compétence, en indiquant les mesures recommandées concernant ces questions.

第二一五C号を次のように改める。

1 電気通信開発諮問委員会は、構成国の主管庁の代表者、部門構成員の代表者並びに研究委員会及び他の部会の議長及び副議長に開放する。

第二一五E号の次に次のように加える。

(102) 業務計画に定める目標のうち電気通信開発局が達成しなかった又は達成することができなかったものが含まれる分野を明らかにするため直前の期間の当該計画の実施状況について検討し、及び必要な是正措置をとるよう電気通信開発局長に助言を与えること。

第二一五J号の次に次のように加える。

(602) 世界電気通信開発会議のため第二一三A号の規定に基づいて付託された問題について報告書を作成し、同会議に提出するため当該報告書を電気通信開発局長に送付すること。

二二八

第二一八号を次のように改める。

(a) 電気通信開発会議、電気通信開発研究委員会及び他の部会の討議に、権利として、ただし顧問の資格で、参加すること。電気通信開発局長は、電気通信開発部門の会議及び会合の準備に関するすべての措置をとるものとし、その措置をとるに当たっては、第九四号の規定により事務総局及び必要な場合には連合のその他の部門と協議し、並びにその準備に関して理事會が与えた指示に妥当な考慮を払う。

**Groupe consultatif pour le développement
des télécommunications**

MOD 215C

1 Le Groupe consultatif pour le développement des télécommunications est ouvert à la participation des représentants des administrations des Etats Membres et des représentants des Membres du Secteur ainsi que des présidents et vice-présidents des commissions d'études et autres groupes.

ADD 215EA

1bis) examine la mise en oeuvre du plan opérationnel de la période précédente, afin de déterminer les domaines dans lesquels le Bureau n'a pas atteint ou n'a pas pu atteindre les objectifs fixés dans ce plan, et conseille au directeur de prendre les mesures correctives nécessaires;

ADD 215JA

6bis) élabore, un rapport à l'intention de la conférence mondiale de développement des télécommunications sur les questions qui lui ont été confiées conformément au numéro 213 A de la présente Convention et le transmet au Directeur pour soumission à la Conférence.

Bureau de développement des télécommunications

MOD 218

a) participe de droit, mais à titre consultatif, aux délibérations des conférences de développement des télécommunications et des commissions d'études du développement des télécommunications et autres groupes. Le directeur prend toutes mesures concernant la préparation des conférences et des réunions du Secteur du développement des télécommunications en consultant le Secrétaire général conformément aux dispositions du numéro 94 de la présente Convention et, si nécessaire, les autres Secteurs de l'Union, et en tenant dûment compte des directives du Conseil relatives à l'exécution de cette préparation.

国際電気通信連合条約を改正する文書（二千二年マラケシュ）

第二二三A号を次のように改める。
 (g) 電気通信開発部門全体を支援するために電気通信開発局が行う活動の四年間の業務計画（会計上の影響を含む。）であって、次の年及びその後の三年間を対象とするものを毎年作成すること。この四年間の業務計画については、第十七条のAの規定に従い電気通信開発諮問委員会が検討し、並びに理事会が毎年審査し及び承認する。

第一章の章名を次のように改める。

会議及び総会に関する特別の規定

第二十三条の表題を次のように改める。

全権委員会議への参加の承認

第二五五号から第二六六号までを次のように改める。
 削除

第二六七号を次のように改める。
 1 次に掲げる者は、全権委員会議に参加することを承認される。

第二六八号の次に次のように加える。

(b) 顧問の資格で参加する連合の役員

(c) 第一四一A号の規定に従い無線通信規則委員会から顧問の資格で参加する者

第二六九号を次のように改める。
 (d) 次に掲げる機関及び団体のオブザーバー

第二六九号の次に次のように加える。

(i) 国際連合

(ii) 憲章第四十三条に規定する電気通信に関する地域的機関

(iii) 衛星システムを運用する政府間機関

MOD 223A *g)* établit chaque année un plan opérationnel glissant de quatre ans qui couvre l'année suivante et les trois années d'après, assorti des incidences financières des activités que doit entreprendre le Bureau pour aider le Secteur dans son ensemble; ce plan opérationnel de quatre ans est examiné par le Groupe consultatif pour le développement des télécommunications conformément à l'article 17A de la présente Convention et est examiné et approuvé, chaque année, par le Conseil;

CHAPTER II

MOD Dispositions particulières concernant les conférences et les assemblées

ARTICLE 23

MOD Admission aux Conférences de plénipotentiaires

SUP 255

a 266

(**MOD**) 267 1 Sont admis aux Conférences de plénipotentiaires:

NOC 268 *a)* les délégations;

ADD 268A *b)* les fonctionnaires élus, à titre consultatif;

ADD 268B *c)* le Comité du Règlement des radiocommunications, conformément au numéro 141A de la présente Convention, à titre consultatif;

MOD 269 *d)* les observateurs des organisations, institutions et entités suivantes:

(**MOD**) 269A *i)* l'Organisation des Nations Unies;

(**MOD**) 269B *ii)* les organisations régionales de télécommunication dont il est fait mention à l'article 43 de la Constitution;

(**MOD**) 269C *iii)* les organisations intergouvernementales exploitant des systèmes à satellites;

無線通信
会議への
参加の承
認

- 二六九 D (iv) 国際連合の専門機関及び国際原子力機関
- 二六九 E (v) 第二二九号及び第二三二号に掲げる部門構成員並びに国際的な性格を有する機関であつて当該部門構成員を代表するもの
- 二六九 F 2 事務総局及び連合の三部門の局は、顧問の資格で全権委員会議に代表者を出席させる。
- 第二十四条の表題を次のように改める。
- 無線通信会議への参加の承認
- 二七〇から
二七五まで 第二七〇号から第二七五号までを次のように改める。
削除
- 二七六 1 次に掲げる者は、無線通信会議に参加することを承認される。
- 二七八 (b) 第二六九A号から第二六九D号までに掲げる機関のオブザーバー
- 二七九 (c) 連合の会議、総会及び会合の一般規則第一章の関連規定に従ひ、政府によつて招請され及び無線通信会議により参加することを承認される他の国際機関のオブザーバー
- 二八一 第二八一号を次のように改める。
削除
- 二八二 (e) 地域無線通信会議に投票権なしで参加する他の地域の構成国のオブザーバー
- 二八二 A 第二八二号の次に次のように加える。
(f) 連合の役員及び無線通信規則委員会の委員。ただし、顧問の資格によるものとし、また、連合の役員については、その権限内の問題を会議が取り扱う場合に限る。

- (MOD) 269D (iv) les institutions spécialisées des Nations Unies ainsi que l'Agence internationale de l'énergie atomique;
- (MOD) 269E v) les Membres des Secteurs visés aux numéros 229 et 231 de la présente Convention et les organisations ayant un caractère international représentant ces Membres.
- ADD 269F 2 Le Secrétariat général et les trois Bureaux de l'Union sont représentés à la Conférence à titre consultatif.

ARTICLE 24

Admission aux conférences des radiocommunications

- MOD
- SUP 270 a) 275
- (MOD) 276
- NOC 277
- (MOD) 278
- MOD 279
- NOC 280
- SUP 281
- (MOD) 282
- (MOD) 282A f)
- 1 Sont admis aux conférences des radiocommunications:
- a) les délégations;
- b) les observateurs des organisations et des institutions visées aux numéros 269 A à 269 D de la présente Convention;
- c) les observateurs d'autres organisations internationales invitées par le gouvernement et admises par la Conférence conformément aux dispositions pertinentes du chapitre I des Règles générales régissant les conférences, assemblées et réunions de l'Union;
- d) les observateurs représentant des Membres du Secteur des radiocommunications dûment autorisés par l'Etat Membre concerné;
- e) les observateurs des Etats Membres qui participent, sans droit de vote, à la conférence régionale des radiocommunications d'une région autre que celle à laquelle appartientement lesdits Etats Membres;
- f) à titre consultatif, les fonctionnaires élus, lorsque la conférence traite des affaires qui relèvent de leur compétence, et les membres du Comité du Règlement des radiocommunications.

国際電気通信連合条約を改正する文書（二〇二二年マラケシュ）

第二十五条の表題を次のように改める。

無線通信総会、世界電気通信標準化総会及び電気通信開発会議への参加の承認

第二八三号から第二九四号までを次のように改める。
削除

無線通信
総会、世
界電気通
信標準化
総会及び
電気通信
開発会議
への参加
の承認

第二九五号を次のように改める。
1 次に掲げる者は、総会又は会議に参加することを承認される。

第二九七号を次のように改める。
2 次に掲げる機関のオブザーバー
削除

第二九八号の次に次のように加える。
(i) 憲章第四十三条に規定する電気通信に関する地域的機関

第二九八号 A 衛星システムを運用する政府間機関

第二九八号 C ④ その他の地域的機関又は国際機関であつて総会又は会議と関係する問題を取り扱つてもの

第二九八号 D ④ 国際連合

第二九八号 E ④ 国際連合の専門機関及び国際原子力機関

第二九八号 F ④ 関係部門構成員の代表者

2 連合の役員、事務総局及び各局は、適当な場合には、顧問の資格で総会又は会議に代表者を出席させる。無線通信規則委員会が指名した一名の委員は、顧問の資格で無線通信総会に参加する。

第二十六号から第三十号までを次のように改める。
削除

ARTICLE 25

Admission aux assemblées des radiocommunications, aux assemblées mondiales de normalisation des télécommunications et aux conférences de développement des télécommunications

MOD 283

a) 294

1 Sont admis à l'assemblée ou à la conférence:

a) Les délégations;

b) Les observateurs des organisations et des institutions suivantes:

i) les organisations régionales de télécommunication dont il est fait mention à l'article 43 de la Constitution;

ii) les organisations intergouvernementales exploitant des systèmes à satellites;

iii) toute autre organisation régionale, ou autre organisation internationale, s'occupant de questions qui intéressent l'assemblée ou la conférence;

iv) l'Organisation des Nations Unies;

v) les institutions spécialisées des Nations Unies et l'Agence internationale de l'énergie atomique;

c) les représentants des Membres des Secteurs concernés.

2 Les fonctionnaires élus, le Secrétaire général et les Bureaux de l'Union, selon les cas, sont représentés à l'assemblée ou à la conférence à titre consultatif. Deux membres du Comité du Règlement des radiocommunications, désignés par le Comité, doivent participer, à titre consultatif, aux assemblées des radiocommunications.

ARTICLE 26

SUP 298F

ARTICLE 27

会議のため
の委任状

第三十一条 会議のための委任状

第三三九号を次のように改める。

5 委任状は、できる限り速やかに会議の事務局に寄託しなければならない。このため、構成国は、委任状を会議の開始日前に事務総局長に送付すべきであり、事務局局長は、会議の事務局が設置された後速やかに当該委任状を当該事務局に送付する。委任状の審査は、連合の会議、総会及び会合の一般規則第六八号に規定する委任状委員会が行う。同委員会は、その結論に関する報告を本会議が定める期間内に本会議に提出する。代表団は、本会議がこれについて決定を行うまでの間、業務に参加し、及び関係構成国の投票権を行使する権限を有する。

第三十二条の表題を次のように改める。

連合の会議、総会及び会合の一般規則

第三三九 A

第三三九 A号を次のように改める。
1 連合の会議、総会及び会合の一般規則は、全権委員会議が採択する。当該一般規則の改正の手續及び改正の効力発生に関する規定は、当該一般規則に定める。

第三四〇号を次のように改める。
2 憲章第五十五条及びこの条約第四十一条に定める改正の手續に関する規定が適用される場合を除くほか、連合の会議、総会及び会合の一般規則を適用する。

SUP

ARTICLE 28

SUP

ARTICLE 29

SUP

ARTICLE 30

ARTICLE 31

Pouvoirs aux conférences

MOD 334

5 Les pouvoirs doivent être déposés au secrétariat de la conférence dès que possible; à cet effet, les Etats Membres devraient envoyer leurs pouvoirs avant la date d'ouverture de la Conférence au Secrétaire général qui les transmet au secrétariat de la conférence dès que celui-ci est établi. La commission prévue au numéro 68 des Règles générales régissant les conférences, assemblées et réunions de l'Union est chargée de les vérifier; elle présente à la séance plénière un rapport sur ses conclusions dans le délai fixé par celle-ci. En attendant la décision de la séance plénière à ce sujet, toute délégation est habilitée à participer aux travaux et à exercer le droit de vote de l'Etat Membre concerné.

ARTICLE 32

MOD

Règles générales régissant les conférences, assemblées et réunions de l'Union

MOD 339 A

1 Les Règles générales régissant les conférences, assemblées et réunions de l'Union sont adoptées par la Conférence de plénipotentiaires. Les dispositions relatives à la procédure d'amendement de ces Règles et à l'entrée en vigueur des amendements sont contenues dans lesdites Règles.

MOD 340

2 Les Règles générales régissant les conférences, assemblées et réunions de l'Union sont applicables sans préjudice des dispositions relatives à la procédure d'amendement contenue dans l'article 55 de la Constitution et l'article 42 de la présente Convention.

連合の会
議、総会
及び会合
の一般規
則

国際電気通信連合条約を改正する文書（二〇二二年マラケシュ）

会 計

第三十三条 会計

四七六 第四七六号を次のように改める。

4 (1) 第二六九A号から第二六九E号までに掲げる機関及び他の国際的な性格を有する機関（理事会が相互主義を条件としてその分担を免除する場合を除く。）並びにこの条約に従い、全権委員会、連合の部門の会議、総会若しくは分会又は世界国際電気通信会議に参加する部門構成員は、これらが参加する会議及び分会の経費に基づき、かつ、財政規則に従い、これらの会議、総会及び分会の経費を分担する。ただし、部門構成員が自己の属する部門の会議、総会又は分会に出席する場合（地域無線通信会議に出席する場合を除く。）は、別個に当該経費を分担する（とは）ない。

第四十二条 この条約の改正に関する規定

この条約の改正に関する規定

五三三 第五二三号を次のように改める。
5 第五一九号から第五二二号までに特に規定する場合を除くほか、連合の会議、総会及び分会の一般規則を適用する。

第二部 効力発生の日

効力発生の日

この文書に含まれる改正は、全体として、かつ、単一の文書の形式で、二〇二四年一月一日に、国際電気通信連合憲章及び国際電気通信連合条約（千九百九十二年ジュネーブ）の締約国である構成国であつて、この文書の批准書、受諾書、承認書又は加入書を同日前に寄託したものの間において効力を生ずる。

110

ARTICLE 33

Finances

MOD 476

4 1) Les organisations visées aux numéros 269A à 269E de la présente Convention et d'autres organisations internationales (sauf si elles ont été exonérées par le Conseil, sous réserve de réciprocité) et Les Membres des Secteurs qui participent, conformément aux dispositions de la présente Convention, à une Conférence de plénipotentiaires, à une conférence, à une assemblée ou à une réunion d'un Secteur de l'Union, ou à une conférence mondiale des télécommunications internationales, contribuent aux dépenses des conférences, assemblées et réunions auxquelles ils participent en fonction du coût de ces conférences et réunions et conformément au Règlement financier. Toutefois, Les Membres des Secteurs ne contribueront pas spécifiquement aux dépenses liées à leur participation à une conférence, une assemblée ou une réunion de leur Secteur respectif, sauf dans le cas des conférences régionales des radiocommunications.

ARTICLE 42

Dispositions pour amender la présente Convention

MOD 523

5 Les Règles générales régissant les conférences, assemblées et réunions de l'Union s'appliquent, à moins que les paragraphes précédents du présent article, qui prévalent, n'en disposent autrement.

PARTIE II. Date d'entrée en vigueur

Les amendements contenus dans le présent instrument entreront en vigueur, dans leur totalité et sous la forme d'un seul instrument, le 1er janvier 2004 entre les Etats Membres qui seront alors parties à la Constitution et à la Convention de l'Union internationale des télécommunications (Genève, 1992) et qui auront déposé avant cette date leur instrument de ratification, d'acceptation ou d'approbation du présent instrument ou d'adhésion à celui-ci.

以上の証拠として、下名の全権委員は、全権委員会（千九百九十四年京都及び千九百九十八年ミネアポリス）において改正された国際電気通信連合条約（千九百九十二年ジュネーブ）を改正するこの文書の原本に署名した。

二千二年十月十八日にマラケシュで作成した。

EN FOI DE QUOI, les Plénipotentiaires soussignés ont signé l'original du présent instrument d'amendement à la Convention de l'Union Internationale des Télécommunications (Genève, 1992) telle qu'amendée par la Conférence de plénipotentiaires (Kyoto, 1994) et par la Conférence de plénipotentiaires (Minneapolis, 1998).

Fait à Marrakech, le 18 octobre 2002

（参考）

この改正文書は、連合の活動の効率性を高め、機動的な運営を確保することを目的とするものである。